

Règlement :

Le matériel utilisé sera conforme avec la réglementation fédérale sur route en vigueur, avec en plus l'obligation d'utiliser des roues à rayons. Le braquet utilisé devra respecter la réglementation en vigueur pour la catégorie d'âge correspondante.

Le port du casque homologué est obligatoire.

Le dossard, remis au début de chaque manche, doit être restitué à l'issue de la manche.

Les points attribués à chaque épreuve sont les suivants : 12-10-8-7-6-5-4-3-2-1- et 1 point à tout concurrent qui termine l'épreuve.

En cas d'égalité de point à l'issue de la finale, les participants seront départagés par la participation à la finale, puis par le nombre de 1^{ères} places, puis par le nombre de 2^{èmes} places, puis par le nombre de 3^{èmes} places, et ainsi de suite. En cas de nouvelle égalité, c'est le classement lors de la dernière manche qui départagera les concurrents.

Si l'organisation fournit un maillot de leader, celui-ci sera fourni au leader de chaque catégorie au classement général aux points (en cas d'égalité, se référer au paragraphe précédent) lors de la remise des dossards, afin de le porter sur l'épreuve du jour et devra le restituer en même temps que son dossard à l'issue de la manche. En aucun cas, le porteur du maillot de leader ne devra conserver en sa possession le maillot qu'il aura porté sur une manche. Le vainqueur au classement général aux points établi à l'issue de la finale se verra remettre officiellement le maillot de leader lors de la cérémonie protocolaire, qu'il pourra conserver définitivement en sa possession.